



Obtention d'un visa touristique pour venir en France

Par **jenny**, le **31/12/2010** à **11:03**

Bonjour,

Lors d'un voyage professionnel en Tanzanie il y a 2 ans de cela, ma fille a rencontré un Tanzanien et depuis ils sont amoureux. Ce jeune homme est étudiant et travaille également, et il est tout à fait correct. Cependant, par deux fois consécutives, il s'est vu refuser l'obtention d'un visa Schengen pour passer des vacances de 2 semaines en France, sans donner d'explications du refus. Lors de la 2e tentative ma fille a appelé l'ambassade de France en Tanzanie pour savoir pourquoi, et une personne lui a laissé comprendre que son compte en banque a lui n'était pas assez conséquent.

Pourriez-vous me dire si cela est normal, surtout que le dossier était complet et en bonne et due forme, qu'une attestation d'accueil était dûment remplie et signée par le Maire... enfin une incompréhension totale. Y a-t-il un moyen pour mettre toutes les chances de notre côté afin de lui permettre de venir nous rendre visite en France ou auriez-vous des conseils à nous donner.

D'avance merci pour votre aide et bonnes fêtes.

Par **mimi493**, le **31/12/2010** à **15:10**

Sauf certains cas (conjoint, ascendant, descendant de Français), le Consulat n'a pas à justifier de son refus de délivrance d'un visa. Tout simplement, ils estiment qu'il ne présente pas toutes les garanties de ne pas se maintenir illégalement en France.

C'est le résultat de tous les gens qui utilisent le visa court séjour pour devenir immigrés illégaux.

Vous, vous n'avez aucun droit de faire un recours. Lui, il peut essayer de contester son refus de visa (TA de Nantes)

Désolée, mais le coup de prétendre tomber amoureux d'une personne résident légalement en France à l'occasion d'un court séjour, c'est éculé comme manière d'immigrer (et dès que les papiers sont là, ciao)

Par **jenny**, le **01/01/2011** à **15:02**

Bonjour,

Merci pour votre réponse. Cependant bien que le "prétexte de tomber amoureux" comme vous dites soit devenu pratique courante afin d'obtenir des papiers de façon irrégulière pour certains, cela ne veut pas dire que c'est forcément le cas pour tout le monde et certainement pas dans ce cas présent. Je veux bien concevoir qu'il ait eu des abus, mais ce sont toujours les autres qui paient, et dans ce cas précis, cela fait 2 ans qu'ils se téléphonent tout le temps et en ce qui le concerne il lui a même demandé de venir s'installer en Tanzanie où elle trouverait un travail bien rémunéré dans sa branche. Le visa demandé était juste pour visiter la France et rencontrer la famille. Sinon pour vivre leur amour, ils peuvent très bien le vivre ailleurs qu'en France !!!

Par **mimi493**, le **01/01/2011** à **18:39**

[citation]cela ne veut pas dire que c'est forcément le cas pour tout le monde et certainement pas dans ce cas présent[/citation]

C'est ce que les victimes disent toujours avant de s'apercevoir qu'elles ont été bernées. Hélas, elles s'en aperçoivent souvent après des violences, un bébé déjà sur les bras etc.

Sachez quand même, que des études faites, montrent que 80% des certificats de célibat délivrés par des pays d'Afrique en vue de mariage en Europe, sont des faux, et ce très facilement, puisqu'il n'y a pas de système d'état-civil inscrivant les mariages sur les actes de naissance et que les certificats de célibat sont délivrés simplement sur demande, sans justificatif.

Comme dans tous les pays si pauvres, les européens sont très prisés et il y a toujours des tentatives pour tomber amoureux afin de pouvoir émigrer (2 ans ce n'est rien si c'est juste téléphoner de temps en temps ..)

Bref, les risques que ça tourne au drame sont trop élevés pour que vous n'en preniez pas conscience. Je suis même étonnée qu'un père encourage ainsi sa fille à prendre de tels risques (surtout que la polygamie est largement répandue en Tanzanie, tout comme le SIDA d'ailleurs)

Par **jenny**, le **01/01/2011** à **19:17**

Polygamie peut-être mais dans la communauté musulmane, pas dans le cas d'un pasteur chrétien, ce qui est son cas.

Les études auxquelles vous faites allusion vous les avez consultées ou ça. Et puis de toute façon les préjugés et idées reçues sont tellement plus répandues. Mais bon de toute manière l'avenir nous dira, et tout ce que je souhaite c'est, comme tout parent le bonheur de ma fille.

Bonne soirée.